

# *L'écho des Chageoyeux*



**Chagey  
Genechier**

*Janvier 2022*

# Le mot du maire

Bonjour à toutes et à tous,

Malheureusement, je ne peux qu'évoquer la situation sanitaire difficile qui persiste et qui s'aggrave actuellement. C'est pour cette raison que nous n'avons toujours pas proposé le traditionnel repas aux aînés et que nous avons privilégié le colis de fin d'année.

Et je me suis résolu, encore et à regret, à ne pas organiser la cérémonie des vœux. Peut-être aux beaux jours, sous une autre forme ?

Petit tour d'horizon ...

Le budget 2021 a été très serré : nous avons dû gérer, dans les charges du personnel, le poste de secrétaire en doublon au premier trimestre (jusqu'au départ en retraite de l'ancienne secrétaire), l'arrêt maladie de notre employé communal et un reliquat judiciaire de vieille date.

Nous avons bien compris que nous devons réduire nos dépenses de fonctionnement pour avoir un peu de latitude en investissement et pouvoir porter quelques projets. Nous avons donc priorisé deux projets ayant un impact direct sur le fonctionnement :

Le remplacement des éclairages des bâtiments publics par des LED ; cela va permettre de diviser par 3 la consommation énergétique. Les travaux ont déjà débuté en décembre à l'école primaire, à la mairie puis à l'école maternelle. Ils se poursuivront en 2022 à la salle des fêtes.

La rénovation énergétique de la salle des fêtes et de l'école maternelle. Nous sommes actuellement à la recherche d'un bureau d'étude pour nous accompagner dans ce diagnostic thermique, acoustique, électrique, ...

Pour ces deux projets, nous avons déposé des demandes de subvention auprès des services de la préfecture.

Pour la partie entretien du village, nous avons rattrapé le retard au niveau de la voirie et nous avons réparé l'ensemble des trous de toutes les rues de Chagey et Genéchier. A partir de 2022, nous aurons juste à maintenir ce niveau d'entretien et en 2023, nous pourrons, avec l'aide du département, rénover une ou deux rues le nécessitant.

Un autre sujet très en retard et très complexe : le réseau séparatif d'assainissement de Chagey. Comme déjà évoqué, nous devons commencer par un diagnostic, appelé Schéma Directeur d'Assainissement (obligatoire pour les collectivités). Nous avons signé une convention avec Ingénierie70 pour gérer l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) de cette étude en collaboration avec la commune de Luze et le syndicat de La Lizaine. La consultation devrait commencer début 2022.

L'entretien des espaces verts a été perturbé cette année : l'absence de notre employé, dès le mois d'avril, nous a fait prendre un retard que nous n'avons jamais pu rattraper, malgré une embauche ponctuelle "au pied levé" et l'aide des conseillers et villageois.

Nous apprenons de nos erreurs et nous ne voulons plus revivre cela ; nous construisons donc actuellement notre budget primitif avec l'ajout d'une prestation en complément de notre employé.

Enfin, pour terminer sur l'entretien, nous allons profiter en 2022, dans le cadre du suivi par l'ONF, d'une recette "exceptionnelle" de vente de nos bois, dont nous allons réinjecter une partie dans la rénovation du chemin forestier qui est très abîmé ainsi que dans le curage des fossés (de la forêt et du village).



Suite à une forte demande, nous avons lancé la création de plusieurs cavurnes et d'un jardin du souvenir au cimetière. Les travaux des cavurnes sont terminés et ceux du jardin du souvenir devraient se terminer fin 2021.

Il nous reste aussi à rénover les panneaux d'affichage que nous n'avons pas oubliés ...

Pour la partie animation et loisirs dans le village, nous avons créé le "petit marché du village" qui se déroule dans la cour de l'école le dimanche matin toutes les 2 semaines. Après 3 marchés, nous faisons une pause hivernale jusqu'au printemps prochain. Revenez nombreux dès la reprise !

Nous avons également lancé, avec la collaboration du Comité des Fêtes, les "rencontres du dimanche" à l'église, le dimanche après-midi, toutes les 6 à 8 semaines. Il y a déjà eu deux séances, et la prochaine devrait être organisée au mois de février 2022. N'hésitez pas à vous joindre à nous pour passer un bon moment !

Le groupe des Jeunes du village s'implique également de plus en plus dans les activités et manifestations ; ils ont de beaux projets à réaliser ...

Et enfin, le stade de foot commence à être rénové par le club de la Haute Lizaine et cela devrait permettre de recevoir le tournoi "Guy GIRODS" dès 2022. Il y a encore du travail d'ici là.

Pour le terrain de tennis, après plusieurs expertises du sol, il s'avère qu'il n'est pas réparable et que les travaux sont trop onéreux pour le moment. Nous étudions encore l'impact budgétaire, mais il est probable que ce projet soit reporté.

Pour terminer ce petit tour d'horizon, voici encore quelques informations :

Nous avons prévu de nous faire aider par les archives départementales pour trier les quelques dizaines d'années d'archives à la Mairie. Il y a un sérieux tri à faire et cela va nous permettre de mieux comprendre et appréhender les documents à garder, à classer ou à jeter.

Encore un peu de patience pour la réparation du moteur de la cloche de l'église, l'entreprise Bodet attend la disponibilité du moteur pour venir l'installer courant du mois de janvier j'espère.

Vous l'aurez compris, nous avons beaucoup d'idées et de projets, pourtant, la réalité budgétaire est là, et nous avons la responsabilité de composer avec. Mais nous avons encore quelques pistes pour améliorer ce compromis Fonctionnement / Investissement. Par exemple, un travail est en cours avec la CCPH et le cabinet KPMG pour optimiser les aides de l'état via le Pacte Fiscal et Financier (PFF). L'intérêt économique est majeur pour les villages, pour la ville centre et pour la CCPH.

Malgré la conjoncture, le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2022 et surtout une bonne santé.

Bonne lecture.

Nicolas JOUFFRAY

## Sommaire

Le mot du maire.....	2	Les choses importantes.....	12
Le budget.....	4	...et qui fâchent.....	13
Un peu d'histoire.....	7	Un peu d'écologie.....	14
La vie du village.....	8	Le Comité des Fêtes et les associations.....	16
Quoi de neuf à l'école ?.....	10	Infos pratiques.....	20



# Le budget

Dans le but d'être le plus transparent possible, nous vous détaillons le budget de la commune de l'année arrêté au 20/12/2021 avec comme comparatif l'année 2020.

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

### Dépenses 2021



### Dépenses 2020



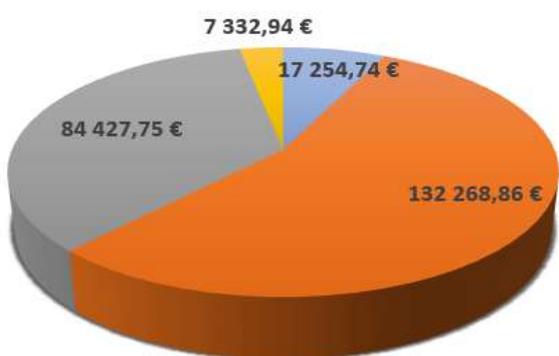
■ Charges à caractère général (eau-électricité-carburant-fournitures d'entretien et administratives-petit équipement-assurance-fêtes et cérémonies-téléphone-affranchissement-taxe foncière ...)

■ Charges de personnel (salaires-charges sociales ...)<sup>(1)</sup>

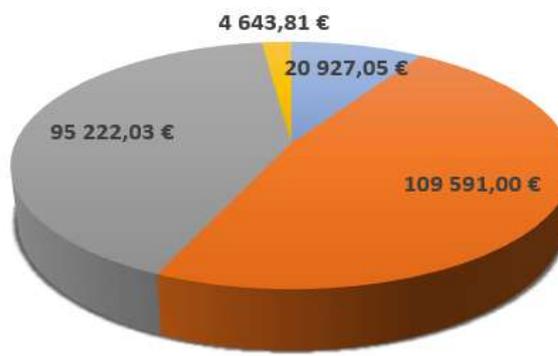
■ Autres charges gestion courantes (indemnités élus-subventions CCAS et associations ...)

■ Charges financières (intérêts des emprunts)

### Recettes 2021



### Recettes 2020



■ Produits des services (vente des produits forestiers, concessions funéraires, location droits de chasse et pêche ...)

■ Impôts et taxes<sup>(2)</sup>

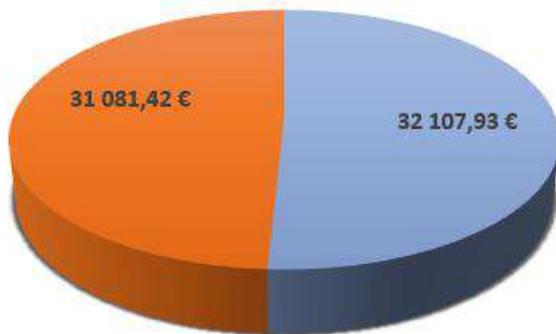
■ Dotations et participations<sup>(2)</sup>

■ Autres produits gestion courante (location de la salle des fêtes et logement communal)

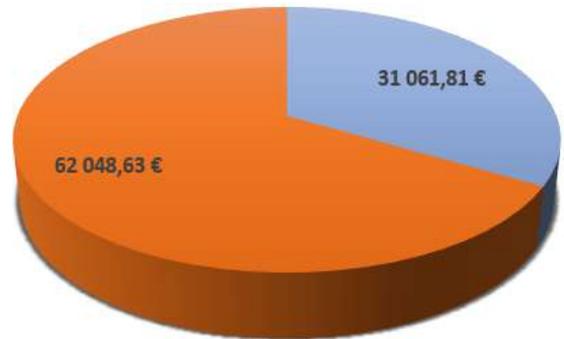


## SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses 2021

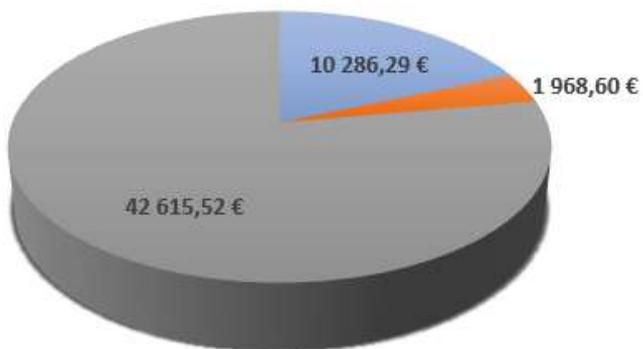


Dépenses 2020

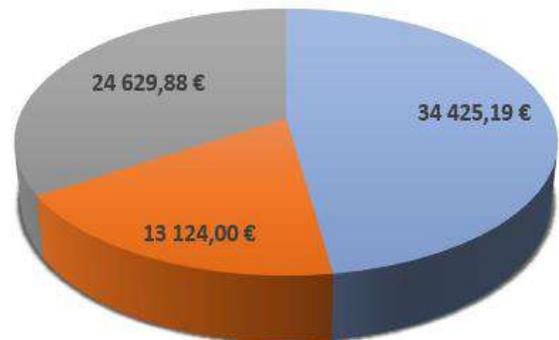


- Remboursement du capital de l'emprunt
- Immobilisations corporelles (travaux et acquisitions)

Recettes 2021



Recettes 2020



- Dotations (Fonds de Compensation de la TVA et taxe d'aménagement)
- Subventions obtenues
- Excédent de fonctionnement

(1) Se référer au mot du maire

(2) Pour optimiser la fiscalité de la CCPH, une partie des recettes qui était imputée dans la section dotations est, depuis cette année, imputée dans la section taxes



# Les principaux travaux réalisés

## ► Travaux d'aménagements et d'entretiens :

- Fauchage	1 236 €
- Achat de panneaux signalétiques	2 688 €
- Numérisation de l'Etat Civil*	2 400 €
- Réparation de l'éclairage public	264 €
- Changement des drapeaux	168 €
- Nouvel emplacement de cavurnes au cimetière	6 810 €

\* Subventionnée à 100 % par la préfecture dans le cadre du plan de relance du numérique

## ► Travaux dans les bâtiments publics :

- Achat d'un extincteur pour la salle de réunion	76 €
- Remplacement de la porte d'entrée du logement communal	3 010 €
- Remplacement de l'imprimante de l'école	2 070 €
- Contrôle sécurité de l'école maternelle	230 €
- Rénovation de la petite salle de la mairie	600 €
- Dans la salle des fêtes :	
Contrôle de l'installation électrique	225 €
Contrôle de l'installation gaz	200 €
Remise en conformité de l'installation électrique	2 077 €
Remplacement des tables	2 436 €

## ► Travaux de voirie :

- Entretien des routes des rues communales	10 080 €
- Finition de la réfection des rues de la ferme et de Genechier	9 683 €

## Principaux travaux en cours de réalisation ou prévus pour l'année 2022

Curage des fossés du village et forestiers : 3 000 €

Remplacement du moteur de la cloche de l'église : 2 600 €

Remplacement de l'éclairage des bâtiments communaux par des LED : 17 066 €

Réfection du chemin forestier : 22 000 €

Schéma Directeur Assainissement : diagnostic de tout notre réseau d'assainissement jusqu'à la station située à Luze : 26 250 €

Installation d'un logiciel informatique pour la gestion du cimetière : numérisation des actes funéraires, gestion des concessions, cartographie ... : 16 000 €



# Un peu d'histoire

## Deux églises, un village.

Des passants occasionnels s'étonnent souvent : « Pourquoi votre village possède-t-il deux églises ». Toute une histoire en effet qui a fait hériter Chagey de ce patrimoine sur lequel il faut veiller. Si aujourd'hui deux confessions ont chacune un édifice culturel, il n'en a pas toujours été ainsi. Remontons le temps pour suivre le cheminement en quelques lignes.

Un document papal indique que Chagey était siège d'une paroisse en 1147, donc était déjà doté d'un édifice et de son cimetière et possédait un officiant catholique régulier.

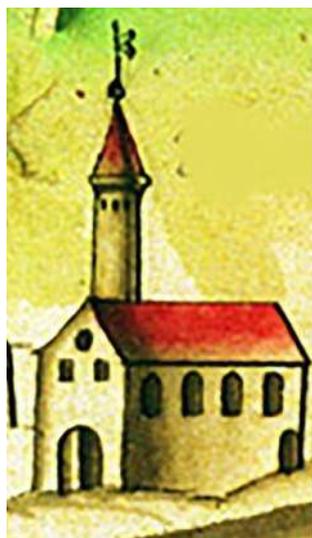
En 1561, par le fait de la paix d'Augsbourg applicable sur les terres ressortant de la mouvance de l'empire germanique, Frédéric de Wurtemberg, comte de Montbéliard impose la religion luthérienne à tous ses sujets. On devait alors épouser la religion de son prince.

En 1740, le roi de France qui a conquis la seigneurie d'Héricourt en 1700, impose un curé catholique par la force des armes. La vieille église est reconstruite en 1747-1748 sur les plans de l'architecte belfortain Meinrad Stoltz. Elle reçoit son joli clocher

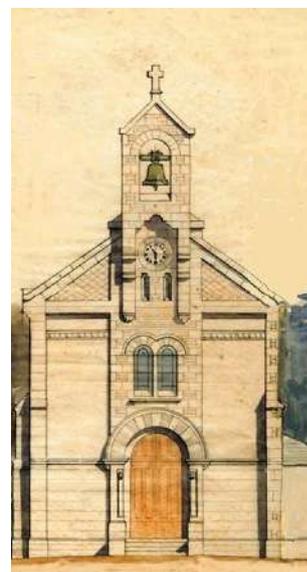
comtois « à l'impériale » et reste, jusqu'en 1793 à l'usage seul des catholiques. La Révolution, après avoir tenté de déchristianiser, accorde la liberté aux cultes hébraïques et protestants. L'église de Chagey est alors partagée entre les confessions catholique et protestante, ce qui cause une discorde civile permanente.

En 1898, il est décidé de séparer les cultes. Une église est édifiée pour l'usage des catholiques. Œuvre néoromane de l'architecte Boutterin de Besançon, elle est consacrée au culte en juin 1901. C'est l'entreprise belfortaine de Morand Joseph Wicker qui a emporté l'adjudication. Mais le campanile mur sans beffroi, révèle en 1929 sa fragilité. Il est remplacé en 1932 par le clocher en flèche actuel conçu en béton Hennebique par l'architecte Hézard de Montbéliard.

Sous l'égide de nos deux clochers, il est encore bien des histoires à connaître sur notre village.



La vieille église en 1740



Le plan Boutterin  
1898

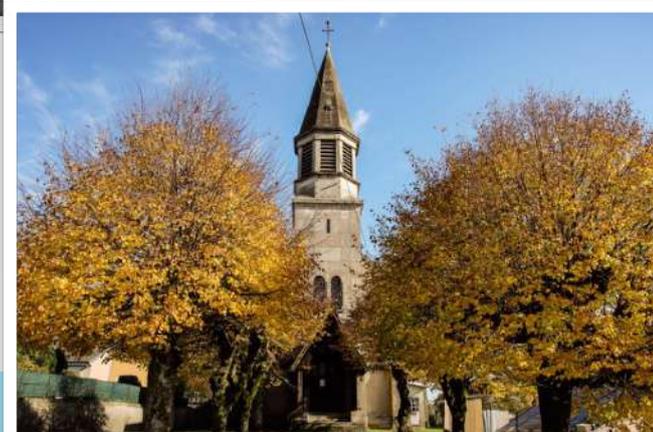


La rue des églises et le temple



L'église catholique  
Saint Martin aujourd'hui  
Photo L Lanfumey

Le campanile mur sans  
beffroi fut remplacé en  
1932



# La vie du village

## Léna Gelin - retour d'expérience

Je m'appelle Léna, j'ai 16 ans et j'ai réalisé cet été une mission d'intérêt général à la mairie. J'ai réalisé cette mission afin de valider mon Service National et Universel ouvert aux adolescents résidents sur le territoire français.

J'ai travaillé pendant 3 semaines avec Magaly (la secrétaire), Nicolas (le maire),

Mathilde (l'employée communale) et Janet (une conseillère du village). J'ai appris comment se passait la gestion du village, qui travaillait pour son bon déroulement mais également toute la préparation que requiert un évènement tel qu'un baptême républicain. J'ai trié les archives et les factures avec Magaly. J'ai entretenu le village en jardinant, désherbant et en taillant des arbustes avec Janet et Mathilde. J'ai également trié les livres du grenier afin de préparer la boîte à livres qui va être aménagée en 2022.

Ma mission s'est passée sans aucun problème et dans de très bonnes conditions, la mairie regorge de bonne humeur et tout le monde est bienveillant.

La municipalité tient à remercier vivement **Mme Sautot** qui a fait don d'un congélateur pour la salle Georges Brassens. Egalement un grand merci à **Mmes Fleurot, Rommeveaux, Champomier** et **Mme et Mr Zorninger** pour leur travail de jardinage sur les plates-bandes et trottoirs autour de chez eux.

**MERCI !**

Si vous désirez "adopter" une des plates-bandes du village pour l'arranger à votre goût, n'hésitez pas à le faire savoir à la mairie. La commune peut vous aider en fournissant terreau, copeaux de bois, etc.

## Cérémonie du 11 novembre

Ce 11 novembre 2021, la cérémonie de **commémoration du 103<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice de 1918** s'est à nouveau déroulée en présence des élèves de l'école primaire et des habitants du village.



Monsieur le Maire a donné lecture du texte de *Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants*, et un hommage a également été rendu aux soldats morts pour la France en 2020 et 2021. C'est avec plaisir, que les personnes présentes ont pu chanter la Marseillaise avec les enfants et les ont accompagnés au cimetière pour déposer des bouquets sur les tombes des soldats morts au combat. Un vin d'honneur a ensuite été servi à la Salle Georges Brassens, ainsi que du café pour les plus frileux, et les enfants ont été récompensés par quelques friandises.



Les villageois à la commémoration de l'Armistice de 1918





*Le marché est aussi l'occasion de rencontrer voisins et ami(e)s*

### Le petit marché de Chagey...

L' aventure a commencé par un sondage simple réalisé auprès des habitants du village : « Voulez-vous un petit marché à Chagey ? ».

Après avoir reçu plus de soixante réponses positives, les membres du groupe en charge de ce projet se sont mis au travail. A force de réflexions, de réunions, d'échanges par téléphone ou par courriels, d'informations récoltées de ci de là, et il faut bien le dire, de quelques déconvenues, le projet s'est concrétisé petit à petit. Il allait avoir lieu dans la cour de l'école le dimanche matin, de 9h à 12h, tous les quinze jours. On y trouverait des



*La cucurbitacée de Gaby Jaloux pesait 13kg 655 et c'est Mr Jean Hennequin qui, avec son estimation à 13kg 480, a gagné le panier garni de dons des commerçants du premier marché de Chagey.*

produits locaux pour satisfaire nos papilles (légumes de saison, viande, produits laitiers, bières...) mais aussi des objets de fabrication artisanale pour égayer notre vie quotidienne (bijoux, sacs, savons, bougies, compositions florales...). On allait même pouvoir redonner une seconde jeunesse à nos couteaux et autres ciseaux, en bénéficiant des services d'un rémouleur. Et, cerise sur le gâteau, on pourrait s'offrir une délicieuse friture préparée sur place et qu'il ne resterait plus qu'à déguster en rentrant à la maison. Tout cela dans une petite commune rurale comme la nôtre, ce n'est pas si mal !



*Un grand merci à Enza pour la belle affiche !*

C'est ainsi que le 14 novembre, notre projet est enfin devenu réalité, avec, certes, un nombre restreint de commerçants, mais de nombreux visiteurs venus de Chagey... et d'ailleurs ! L'expérience s'est renouvelée le 28 novembre et le 12 décembre, avec davantage de producteurs et d'artisans.

Cependant, **le petit marché de Chagey** entre en période de « trêve hivernale ». Il sera de retour au printemps. Si vous souhaitez pouvoir continuer de bénéficier des produits proposés, et, qui sait, peut-être de quelques nouveautés, revenez nombreux au marché aux beaux jours, pour faire vos achats, mais aussi

### Les Rencontres du Dimanche

Environ 50 personnes ont participé le 14 novembre à la première Rencontre organisée par le groupe de travail "Culture" de la mairie avec la collaboration du Comité des fêtes. Dominique Defaux, le Directeur de l'école de musique d'Héricourt, nous a fait l'honneur d'ouvrir la séance (et briser la glace !) avec une chauffe "sportive et théâtrale" pour nous mettre en voix. Ensuite nous avons chanté, à l'aide des paroles projetées sur un écran, et accompagnées à la guitare par Jean-Mi Ringenbach, du Le Forestier, du Brassens, du Trenet, du Renaud entre autres, et avons écouté des poèmes modernes et classiques ainsi que des textes plutôt insolites et amusants mais toujours dans le respect du lieu.



*La chauffe "sportive et théâtrale"*

Le 19 décembre nous avons participé au procès de Fred Lelivreur (alias Père Noël, alias Michel Ferry) ! Vous serez soulagés d'apprendre que ce multi-récidiviste a été acquitté suite aux protestations de ses supporteurs. Ceux-ci s'en sont donnés à cœur joie dans leurs interprétations des chansons de saison ainsi que de Fugain, Allwright, François, Ferland etc. et ont applaudi chaleureusement Claire Sagot qui a interprété au chant et à la guitare *Les cathédrales* d'Anne Sylvestre. Un hommage plein d'émotion a été rendu à Cécile Hennequin, décédée quelques jours auparavant, sous forme de poème lu par Michaël Goguillon.

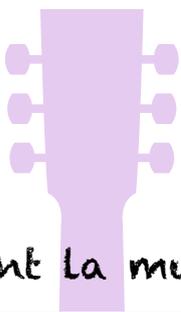
Une corbeille à la sortie a recueilli les dons des participants. Une partie est versée à la paroisse catholique pour couvrir les frais de chauffage et d'électricité, et le reste sur un compte spécial géré par l'Association Saint Martin pour contribuer aux futures réparations du bâtiment.

Venez nombreux à la prochaine Rencontre qui aura lieu, si tout va bien, au mois de février !



# Quoi de neuf à l'école ?

Cette année, l'école compte treize nouveaux élèves, ce qui porte le nombre d'enfants des deux classes à trente-huit, une nette remontée des effectifs !



En avant la musique !



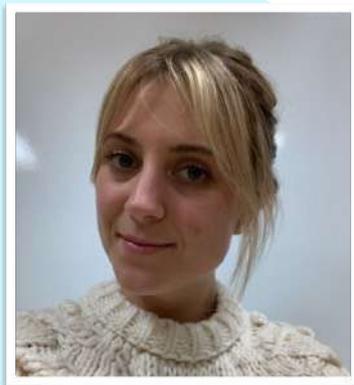
Vendredi 24 septembre 2021, deux professeurs du conservatoire de musique de Belfort sont intervenus dans les classes.

Luis Orias Diz (habitant de Chagey) à la guitare classique, et Philippe Renaud à la flûte traversière, ont présenté leurs instruments aux enfants puis leur ont joué quelques pièces.

Tous les élèves ont été très intéressés et attentifs. En espérant que cette animation aura suscité quelques vocations musicales !

## Une nouvelle institutrice

A l'occasion de cette nouvelle rentrée scolaire, Marie Scheurer a été nommée sur le poste de la classe élémentaire. Originaire d'Arcey, cette jeune maîtresse a d'abord enseigné à Amancey, puis à Fougerolles et enfin à Héricourt. Elle a obtenu le poste à Chagey pour sa plus grande satisfaction. En effet, elle adore le contact avec les enfants et les familles du village. Toujours souriante, dynamique et très investie dans son travail, elle apprécie notamment le fait que chaque journée soit différente.



## C'est bon le jus de pomme de chez Gaby et Jeannot !



Comme chaque automne, les 21 élèves de la classe maternelle se sont rendus chez Gaby et Jeannot Jaloux pour y faire du jus de pomme.

Cette année, malgré le peu de fruits récoltés, les enfants ont à nouveau eu le plaisir de participer à toutes les étapes de la confection du jus de pomme : broyer, presser, filtrer ... et surtout déguster !

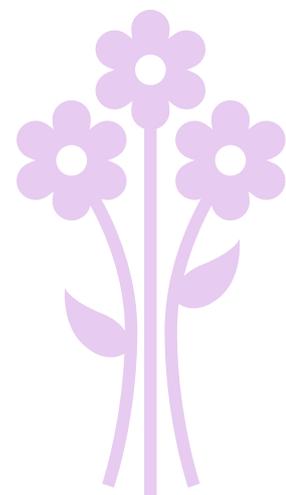


## On prépare le printemps...

Malgré des conditions météo peu favorables cet été, les élèves ont pu récolter quelques fruits et légumes dans les jardins pédagogiques des deux cours d'école.

Les enfants des deux classes ont planté cet automne des bulbes de tulipes, afin de voir fleurir leurs beaux jardins au printemps.

A l'école aussi, on vit au rythme des saisons !



## Spectacle de Noël



Vendredi 03 décembre 2021, à la salle des fêtes de Chagey, les enfants ont assisté au spectacle « *La folle vadrouille de Noël* », offert par la municipalité. Cette animation interactive a enchanté les enfants, entraînés à la poursuite du Père Noël à travers la découverte culturelle de différents pays.

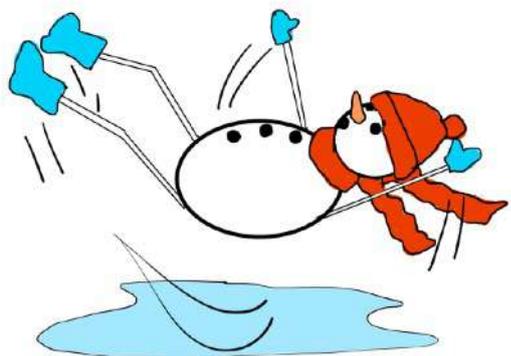
L'après-midi s'est poursuivi par la venue de la Mère Noël, de Saint Nicolas et de son ami le Père Fouettard ! Organisé par le Comité des Fêtes, avec l'aimable participation de la boulangerie Sarre, ce goûter a ravi nos petits élèves, d'autant plus qu'il n'avait pu avoir lieu l'an dernier.



# Les choses importantes...

## Déneigement et verglas

Suite à l'arrêté municipal N6-2014-23 de la commune de Chagey portant réglementation du déneigement et de l'enlèvement du verglas dans la période du 15 novembre au 15 avril, les propriétaires ou locataires riverains de la voie publique doivent déneiger au-devant de leurs maisons, boutique, cours, jardin et autres emplacements. Cette neige devra être déposée sur la bordure du trottoir côté route. S'il n'existe pas de trottoir, elle doit être stockée en bordure de propriété. En cas de glace ou de verglas, ils doivent gratter et nettoyer leurs trottoirs de manière à éviter les accidents et assurer une circulation sécurisée des piétons. Pour cela, ils pourront utiliser du sable, sel, cendres ou de la sciure de bois devant leurs propriétés. Merci à tous pour votre bienveillance.



## Jardin du souvenir

Comme évoqué dans le dernier bulletin municipal, un jardin du souvenir a été créé vers le columbarium. Il reste encore à finir d'aménager cet espace pour le rendre plus accueillant.

Lors du conseil municipal du 29 octobre 2021, il a été voté une taxe de quarante euros pour la dépose des cendres.

Si les gens le désirent, il y aura possibilité de graver une petite plaque avec le nom du défunt. Cette plaque sera fournie par la commune et un emplacement est prévu à cet effet.

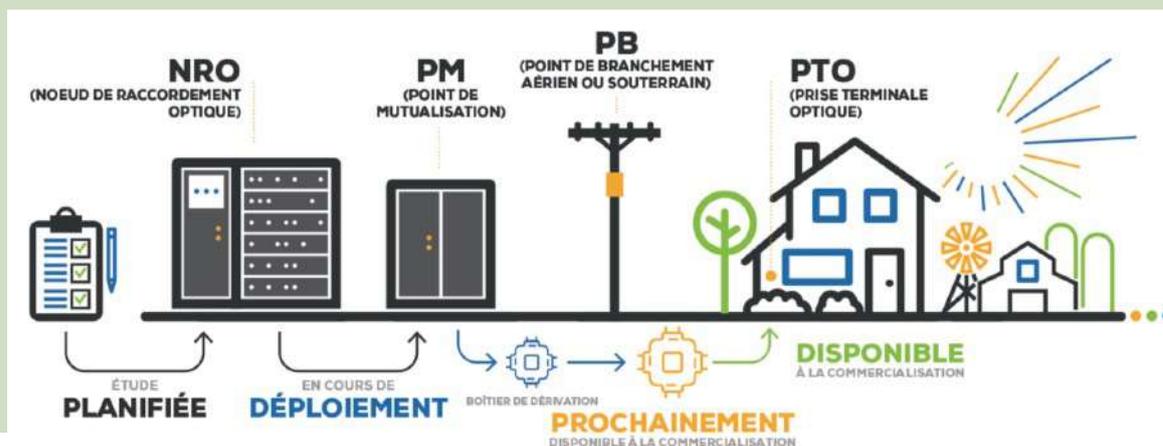
Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la mairie.



## Le très haut débit pour tous !

### La fibre optique est arrivée à Chagey

Depuis mi-décembre le réseau fibre est opérationnel sur notre commune. Afin de savoir si votre maison peut être raccordée, il vous suffit de tester votre éligibilité sur le site [www.hautesaonefibre.fr](http://www.hautesaonefibre.fr). Si vous êtes éligible, il vous reste à contacter votre opérateur pour finaliser la connexion.



# ... et qui fâchent (encore et toujours !)

Les lingettes, même quand il est marqué "bio-dégradable" sur l'emballage, ne doivent jamais être jetées dans les toilettes. Elles se dégradent très lentement et bloquent les équipements des stations de traitement des eaux usées.

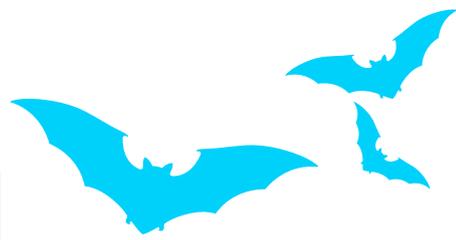
Ayons une pensée pour l'employé qui se trouve devant ces amas repoussants. N'oublions pas que cela impacte les coûts de dépollution et que **tout le monde paye**, pas uniquement ceux et celles qui ne respectent pas cette règle qui est pourtant simple.



Beeuurrk !



# Un peu d'écologie...



## BONJOUR, MOI C'EST EMMY LA CHAUVE-SOURIS.

Je suis un petit mammifère, le seul mammifère volant ! Je vis la nuit et me nourris de ces petits insectes que vous détestez tant, les moustiques. Mais, également de papillons, de chenilles, bref, je suis insectivore. Je peux même manger près de la moitié de mon poids en insectes au cours d'une seule nuit.

Je me déplace grâce à l'écholocation. C'est une sorte de radar que m'a offert Dame Nature. Il me suffit d'envoyer des ultrasons ; ceux-ci vont rebondir sur n'importe quelle paroi et revenir à mes oreilles, ce qui me permet d'évaluer les distances, d'éviter les obstacles et de chasser.

Je cohabite avec vous discrètement, dans vos granges et greniers, sans que vous le sachiez et sans vous déranger. Mais depuis toujours vous, les humains, ne m'aimez pas. Vous avez même peur de moi ! Jusqu'au milieu des années 1900, on me considérait comme la réincarnation du diable et on me clouait sur les portes des granges pour " éloigner les mauvais esprits" !

## Revoyons quelques idées reçues :

Je m'accroche dans vos cheveux, **c'est faux**, c'est extrêmement rare et il faut que je sois très malade pour que cela arrive ! Je suce le sang, **c'est faux aussi**, en Europe toutes les espèces de chauves-souris sont insectivores. Seule une espèce en Amérique Latine se nourrit ( en quantité infime) exclusivement de sang de bovins. Je ronge les câbles et l'isolation de vos maisons, **toujours pas**, je ne suis pas un rongeur!

Et non, mes copines et moi ne vont pas pulluler, parce que nous n'avons **qu'un seul petit** par an.

En plus de notre mauvaise réputation, nous souffrons de l'abattage des arbres à cavités, de la fermeture des entrées des gîtes souterrains, de la rénovation des vieux bâtiments, de la destruction des haies, de la pollution lumineuse, de l'utilisation des produits chimiques antiparasitaires, du développement éolien, et j'en passe.

Ces nombreux facteurs dégradent nos gîtes et nos zones de chasse. Sachez que vous pouvez être punis par la loi si vous cherchez à nous nuire car nous sommes toutes protégées en France.



## Vous ne voyez pas toutes les choses que je fais pour vous ?

Je débarrasse du mieux que je peux les insectes parasites des humains en me régaland d'insectes, de moustiques et autres papillons de nuit dont beaucoup d'espèces se développent aux dépens des cultures et arbres fruitiers. Je suis un excellent insecticide naturel et ceci sans empoisonner le sol et l'eau. Mes excréments, appelés "guano", est l'un des meilleurs fertilisants naturels.

## Protégez-moi, s'il vous plaît...

Si vous voulez me préserver et me protéger ce n'est pas compliqué. Vous pouvez construire des petits abris, il y en a plein sur internet. Ou encore, arrêtez de combler les trous et tout autre passage dans vos granges. Mais vous pouvez aussi stopper l'utilisation de pesticides et insecticides parce qu'avec ces produits mes insectes favoris n'ont plus le même goût.



## Pipistrelle



### Les particularités des chauves-souris

La chauve-souris appartient à l'ordre des Chiroptères ("chiro" main et "ptère" aile). L'aile de la chauve-souris est en réalité une main modifiée. A l'exception du pouce, les autres doigts sont particulièrement allongés et tendent une fine membrane souple et élastique, assurant la portance, appelée le patagium. Cette main ailée peut aussi servir de protection quand l'animal est au repos. Il s'en enveloppe alors telle une grande cape isolante. Les ailes agissent aussi comme régulateur thermique. Brassant l'air nocturne, elles contribuent à abaisser la température de l'animal en vol. Les chauves-souris ne se contentent pas de voler, certaines se déplacent avec agilité au sol, dans les branches ou sur les voûtes des cavités.

Presque toutes les chauves-souris passent une grande partie de leur vie la tête en bas. Les pieds des chiroptères ont subi une rotation à 180° par rapport aux nôtres, adaptation qui s'avère idéale pour s'accrocher aux branches, voûtes des cavités ou des charpentes. Quand elles se suspendent, leur poids exerce une traction sur les tendons qui maintiennent les griffes en position d'accrochage. Elles ne dépensent donc aucune énergie, même pendues pendant de très longues périodes.

**PRINCIPALES ESPECES PRESENTES EN FRANCHE-COMTE** : 28 espèces sur 34 espèces françaises (43 en Europe)  
**PIPISTRELLE - RINOLOPHE - MURIN - NOCTULE- OREILLARD**

### Pipistrelle de Nathusius



**CPEPESC Franche-Comté**  
Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de  
l'Environnement de Sous-sol et des Chiroptères  
3, rue Beauregard 25000 BESANCON Tél: 03 81 88 66 71  
chiroptères@cpepesc.org



# Le comité des fêtes et ...

## Le mot du président

2021 se termine et le bilan de cette année, qu'on aurait souhaitée plus festive, est bien morose.

Oubliés le carnaval, le marché aux puces, la fête de la musique et la seconde nuit des étoiles!

Mais d'autres évènements ont heureusement pu avoir lieu :

**La randonnée** aux 1000 étangs s'est déroulée sous un soleil radieux avec une trentaine de marcheurs !

**Le concert** du Duo Asimétrico a enchanté de nombreuses oreilles dans l'église de Chagey.

Et on peut remercier les bénévoles qui ont à cœur de **nettoyer notre village** chaque année.

**La soirée Beaujolais** a pu avoir lieu, en respectant les règles sanitaires, avec 80 participants. Il y avait moins de monde que d'habitude mais la joie de se retrouver était là !

Nous sommes fiers aussi d'accompagner le groupe culture pour les **Rencontres du Dimanche**.



*Luis Oria Diz et  
Philippe Renault,  
le duo Asimétrico*

Les enfants de l'école de Chagey ont pu rencontrer **Saint-Nicolas et le Père Fouettard** et déguster le traditionnel goûter.

Et bien sûr, il ne faut pas oublier le **Téléthon** qui a pâti d'une météo exécrationnelle mais qui a permis de récolter quasiment 3800 € sur les 3 villages. Un grand merci pour votre générosité !

Nous vous attendons donc en 2022 avec impatience:

26 mars: **Carnaval**

5 juin: **Marché aux puces**

25 juin: **Fête de la musique**

6 août: **Nuit des étoiles**

2 octobre: **Talents de Chagey**

17 novembre: **Soirée Beaujolais**

3 décembre: **Téléthon**

6 décembre: **Saint-Nicolas**

Nous souhaitons renouveler aussi l'expérience de **Faites des Jeux**. Et n'oublions pas les **Rencontres du Dimanche**, les 2 randonnées annuelles et la journée nettoyage.

Le comité des fêtes de Chagey vous souhaite une année 2022 meilleure que les précédentes !

Le président, **Michaël Goguillon**

## Marche du Comité des Fêtes, 5 septembre 2021

Rendez-vous donné à 8H15 sur le parking de la salle des fêtes. Pas une seule goutte de pluie à l'horizon : un miracle !

Les 33 participants chargent sacs et glacières dans la voiture-repas et à 8H30 sont prêts pour le départ. Direction Lure, Melisey, Servance et Beulotte Saint Laurent. Le plateau des Mille Etangs sous le soleil de fin d'été : quel régal ! 9H30 premiers pas pour un boucle d'une petite douzaine de kilomètres autour de Beulotte.

Après une montée tranquille de 1 à 2 kilomètres dans les bois le sentier traverse des prés envahis de fougères et serpente au milieu des nombreux étangs (132). Une vue imprenable sur le Ballon de Servance et sur d'autres étangs (147), surgit au détour du chemin et mérite une petite pause. Nous découvrons quelques fermes isolées (la Grande Rocholle, la Grange Monthury, la Goutte du Frêne, la Ronde Noie) entourées d'étangs bien sûr (4), avant de commencer la descente en pente douce bordée d'étangs évidemment (18) et qui nous amène au lieu du repas près du moulin du Haneau. Nous préparons tables et bancs sur le chemin à quelques pas du moulin mais le propriétaire s'oppose résolument à notre installation (sous prétexte de nuisances sonores, comme si on pouvait faire du bruit avec

des couverts en plastique !) Il menace même de faire tourner sa débroussailleuse pendant le repas. Après force palabres et quelques noms d'oiseaux, nous nous replions à une centaine de mètres plus loin et dressons tables et bancs près d'un ponton au bord du torrent. L'ambiance reste au beau fixe. Retour dans l'après-midi le long du Beuletin.

23 participants seront au barbecue du soir sous le préau de l'école : apéritif, chants, gâteaux à gogo jusqu'à une heure avancée de la nuit : 10h02 !

Du soleil, de la bonne humeur, des paysages sublimes et évidemment des étangs (301 si vous avez bien compté) comme diraient les enfants : "Quelle belle journée passée nous avons !"

Prochaine marche du Comité des fêtes courant avril 2022 à la découverte des 700 étangs restants peut-être...

**Jean-Michel Ringenbach**

*...nous  
dressâmes  
tables et  
bancs...*



# ... les associations

- **Le Comité des Fêtes** : Président : M. Michaël GOGUILLON Tél : 06.98.98.19.73
- **Le Club de la Diaichotte** : Président : M. Jean-Claude SAINSIMON Tél : 09.65.21.66.60
- **L'association Féminine** : Présidente : Mme Brigitte CASTOR Tél : 06.10.69.10.57
- **La société de Pêche** : Président : M. Michel FERRY Tél : 03.39.02.25.81
- **La société de Chasse** : Président : M. Sylvain BELTRAN Tél : 06.64.36.75.08
- **L'ACO Vélo** : Président : M. Eric RAYOT Tél : 03.84.46.35.55
- **L'ACO Danse** : Président : M. Guy REBERT Tél : 03.84.46.07.83
- **L'ACO Tennis de table** : Président : M. Jean-Pierre GILLET Tél : 03.84.46.28.96
- **L'Entente Sportive de la Haute Lizaine** : Président : M. Pascal MONNIER Tél : 03.84.46.22.23
- **L'association Saint Martin** : Président : M. Hervé DESFOSSEZ Tél : 03.84.46.33.93
- **Fit'Form Pilates** : Présidente : Mme Anne-Marie BOUCHÉ Tél : 06.99.41.11.42

## Parole à Brigitte Castor, Présidente de l'Association Féminine

L'Association Féminine de Chagey se réunit à la salle Georges Brassens de Chagey pour ses activités dans une bonne ambiance et beaucoup d'entraide :

- Rotin : les 2 premiers lundis du mois.
- Peinture : les 2 derniers lundis du mois.
- Travaux manuels et cartonnage : les 2 derniers mercredis du mois.

Avec nos créations, nous organisons notre " Marché de Noël " le dernier dimanche de Novembre à la salle Georges Brassens de Chagey.

Nous participons également à la décoration du repas du CCAS.



### **Aux président.e.s des associations.**

*Si vous souhaitez parler de votre association dans les prochains bulletins, vous pouvez nous contacter par mail : [echanges.mairie.chagey@free.fr](mailto:echanges.mairie.chagey@free.fr) ou sur le cahier au secrétariat de mairie.*



## Groupe de jeunes

Le comité des fêtes a le projet de créer une section "jeunes", 11 adolescents ont répondu présents.



- Projet fresque sur la façade des vestiaires du stade de football en face de l'école maternelle : nettoyage de la façade, aide de Michel Ferry pour la réfection du mur, pose de la sous-couche. Le dessin a été réalisé un soir avec projection d'une image depuis un vidéoprojecteur mais l'arrivée du froid n'a pas permis la mise en couleurs, ce sera reporté au printemps.



- Une participation au pot de l'amitié suite à la première rencontre amicale du dimanche à l'Église organisée par le groupe culture a permis grâce aux généreux donateurs de constituer leurs premiers bénéficiaires...
- Une vente de crêpes et gaufres a permis de donner 61€ au Téléthon :



- Vente de chips de légumes séchés au marché de Chagey du 12/12/2021
- Un nettoyage et rafraîchissement des peintures de l'ancienne poste de Chagey devraient permettre de lancer la boîte aux livres...
- Un projet d'homologation d'une piste VTT est en gestation...



# Etat civil

## NAISSANCES

23 mars Auguste CÔTE-COLISSON de Marie RENAT et Alexandre CÔTE-COLISSON  
20 septembre Mylianne MARTIN de Lauredane QUIRONI et Cyril MARTIN  
14 octobre Nolan BELTRAN de Julie VITTE et Adrien BELTRAN

## BAPTEMES CIVILS :

14 août Télia et Matélio LANG

## PACTES CIVILS de SOLIDARITÉ :

25 mars Justine REMY et Julien SALVATICO  
12 octobre Eva RIOT et Luis ORIAS DIZ

## MARIAGES :

29 mai Annie PEUGEOT et Jean-Marie FROSSARD  
19 juin Amal KHELIFI et Boris OSIOWSKI  
23 juillet Lucie SAGOT et Benoît RANQUET

## DÉCÈS :

28 janvier Béatrice FLEURY 71 ans  
22 février Jacques BARP 95 ans  
10 mars Jean-Luc MANET 69 ans  
14 avril Pascale ROBERT 55 ans  
25 mai Pierre ADAM 71 ans  
15 septembre Christian HENNEQUIN 85 ans  
15 décembre Cécile HENNEQUIN 80 ans

## BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS :

Sylvain ARNESI et Aurélie COURGEY et leur fils  
Florian BONACINA et Iris DESLANDES et leurs deux enfants  
Charles COULON et Mareva PAILLOTTE  
Maeva FORTE et ses trois enfants  
Stéphane et Marie-Lou PERRET  
Guillaume HÉRAULT et Mélanie TOURNIER et leurs deux enfants  
Julien VUILLEMEY et Mariona ORIACH

## Rappels :

Tout(e) Français(e) dès 16 ans doit **se faire recenser** pour être convoqué(e) à **la journée** défense et citoyenneté (JDC). À l'issue de la JDC, il/elle reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...).

Chaque Français(e) qui devient majeur(e) est inscrit automatiquement sur les listes électorales, à condition qu'il /elle ait effectué les démarches de recensement citoyen au moment de ses 16 ans. Si l'inscription d'office n'a pas pu avoir lieu (recensement tardif, déménagement après le recensement, ...), il/elle doit demander à être inscrit(e) sur les listes électorales auprès de sa mairie.



# Infos pratiques

## Horaires du secrétariat de mairie

LUNDI \_\_\_\_\_ 9h – 12h30  
MARDI \_\_\_\_\_ 9h – 12h30 / 13h – 16h  
MERCREDI \_\_\_\_\_ 9h – 12h30 / 13h – 16h  
JEUDI \_\_\_\_\_ 9h – 12h30 / 13h – 16h  
VENDREDI \_\_\_\_\_ 9h – 12h

**Tél mairie : 03 84 56 80 16**

## Horaires des permanences avec les élus

MARDI \_\_\_\_\_ 13h30 – 15h30 Nicolas JOUFFRAY  
MERCREDI \_\_\_\_\_ 16h – 19h Maire et adjoints  
JEUDI \_\_\_\_\_ 13h30 – 15h30 Nicolas JOUFFRAY

**Mail : [mairie.chagey@wanadoo.fr](mailto:mairie.chagey@wanadoo.fr)**

### Voir aussi :

- mail avec les élus : [echanges.mairie.chagey@free.fr](mailto:echanges.mairie.chagey@free.fr)
- l'application mobile : [www.panneaupocket.com](http://www.panneaupocket.com)
- site internet : [www.chagey.fr](http://www.chagey.fr)

## Permanences numériques à HERICOURT

Pour effectuer des démarches administratives ou pour utiliser les outils numériques :

- ADCH (Agir pour Développer les Compétences Humaines)  
4, faubourg de Montbéliard – tél : 03 84 46 89 90  
mardi matin : 8h30 – 12h
- Point d'accueil numérique CAF  
5, rue du 11 novembre – tél : 09 69 37 32 30  
du mardi au vendredi : 9h – 12h / 14h – 18h  
et samedi : 9h – 12h / 14h – 17h

## NUMEROS UTILES

**Assistantes maternelles -**  
Marie-Odile VITTE : 07 60 39 71 26  
Cécile DOENLEN : 06 65 26 09 36  
Gabrielle PIGUET : 06 21 73 24 00

**Transport à la demande et Navettes Hôpital Trévenans - HERIVA**  
réservations : 0 810 070 400

**Animaux sauvages blessés - ATHENAS**  
366 chemin du Montceau 39570 L'ETOILE : 03 84 24 66 05

**Maison de l'Enfant** de la Communauté des Communes du Pays d'Héricourt : 03 84 36 60 65

## NUMEROS D'URGENCE

**SYNDICAT des EAUX de CHAMPAGNEY 03 84 23 17 92** Service astreinte **07 77 82 92 43**

En cas de dysfonctionnement des numéros d'appels d'urgence (15 - 17 - 18), voici les numéros d'urgence à dix chiffres :

**15 SAMU** 03 81 66 85 14 ou 03 81 21 40 00 ou 06 36 08 62 43.

**17 Police** 03 84.36 64 22 ou 06 34 44 38 72

**18 Pompiers** 03 84 77 18 12 ou 06 07 41 59 91

**Médecins de garde 3966**

**Pharmacie de garde 3237**

**Appel d'urgence européenne 112**

**Enfance maltraitée 119**

**Violences conjugales 3919**

**Appel d'urgence Sourds et Malentendants 114**

**Centre antipoison Nancy 03 83 22 50 50**

